



Chargé(e) de mission évaluation et instruction des politiques mises en œuvre en application de la Charte

Le Parc national du Mercantour recrute **un / une chargé(e) de mission « évaluation et instruction des politiques mises en œuvre en application de la charte »**

Le poste est à pourvoir à compter du 15 février 2022, par voie de détachement, de mise à disposition ou par contrat **pour une période de 2 ans**. Il est ouvert **prioritairement aux fonctionnaires de catégorie A, aux agents sous quasi-statut du Ministère de la Transition Ecologique ou - à défaut - aux agents contractuels**.

Il est basé à Nice et placé sous l'autorité directe de la directrice-adjointe.

Poste à pourvoir à compter du **15/02/2022**.

La date limite de réception des candidatures par le Parc national est fixée au **23/12/2021 (17 heures)**.

Contexte général

Le Parc national du Mercantour est géré par un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous tutelle du ministère chargé de l'environnement. Cet établissement compte environ 80 agents permanents. Ses 80 agents sont répartis au siège (35 personnes – Direction et 3 services) et sur le terrain (45 personnes - 5 services territoriaux).

Le Parc compte une partie en cœur et une partie en aire d'adhésion, sur 28 communes réparties entre le département des Alpes-Maritimes et celui des Alpes-de Haute-Provence.

Le Parc est jumelé avec l'Ente di gestione delle Aree protette delle Alpi Marittime, avec lequel a été créé en 2013 un groupement européen de coopération territoriale, premier parc naturel européen.

L'un des grands enjeux actuels pour le Parc est de continuer à mettre en œuvre la charte du Parc, en professionnalisant les circuits d'instruction, et de mettre en place les outils de son évaluation.

Rattachement : Direction

Encadré par : Directrice-adjointe

Principaux interlocuteurs internes : comité de direction, chefs de services et adjoints, cellule stratégie territoriale dont la chargée de mission Polices et évaluation environnementale.

Principaux interlocuteurs externes : membres des instances du Parc (notamment Commission d'Evaluation et de Suivi de la Charte), Office français de la biodiversité, services de l'État et des collectivités, socio-professionnels, partenaires du Parc

Missions

Le/la candidat/e aura pour missions :

- le suivi transversal de la mise en œuvre de la charte et son évaluation
- l'appui aux procédures d'instruction des actes réglementaires de la Charte

1/ La poursuite du dispositif évaluation de la charte du Parc national du Mercantour (50%)

Il s'agira, dans le cadre d'une démarche associant une équipe projet, le comité de direction de l'établissement et les instances du Parc, de conduire l'évaluation à mi-parcours de la Charte (2022), et de préparer l'évaluation finale (2023) :

- définir les questions évaluatives pertinentes permettant d'interroger les politiques mises en œuvre en application de la Charte (cohérence, pertinence, efficacité, efficience, impact)
- définir un nombre restreint d'indicateurs contribuant à y répondre et ainsi arrêter le tableau de bord du Parc (définition précise des indicateurs, modalités de collecte, fréquence de renseignement, recherche des valeurs, valorisation cartographique)
- Requestionner les enjeux prioritaires (cœur et aire d'adhésion) et hiérarchiser les actions à mettre en œuvre pour la dernière phase de la Charte
- Identifier les forces, les faiblesses et les actions correctives à mettre en place
- mettre en perspective ces éléments dans une démarche d'évaluation construite dans la durée permettant de préparer l'évaluation finale de la Charte du Parc national.
- Préparer l'évaluation finale (démarche, gouvernance, rédaction du cahier des charges, collecte des données)
- Communiquer sur les actions mises en œuvre aux différentes échelles

Le/la chargé(e) de mission devra être force de proposition sur la démarche à mettre en œuvre. Il/elle travaillera en lien étroit avec la chargée de mission Polices et évaluation environnementale et plus largement avec l'ensemble de la communauté. Il/elle sera également associé(e) aux instances de gouvernance du Parc pour la définition du dispositif évaluatif de la Charte et assurera le secrétariat du Comité de Suivi et d'Evaluation.

Il/Elle représentera le parc national du Mercantour au sein des groupes (inter-parcs) référents Charte et outil de suivi/évaluation des parcs nationaux.

Selon les orientations de l'établissement, il/elle s'appuiera sur un outil de gestion de projet (« EVA ») développé par la fédération des parcs naturels régionaux et en déploiement dans l'ensemble des parcs nationaux. Au-delà de la capitalisation des actions conduites, la mise en œuvre de cet outil permettra de faciliter le suivi interne des grands projets (avancement, financier...) mais aussi constituer un premier niveau d'évaluation de la mise en œuvre de la Charte.

2/ Professionnalisation de l'instruction (50%)

Le Décret fondateur n°2009-486 et la Charte du Parc national du Mercantour encadrent de très nombreuses pratiques au sein de la zone cœur ; ces dispositions ont une valeur réglementaire et viennent se superposer aux différentes réglementations existantes par ailleurs (code de l'environnement, code de l'urbanisme, etc.).

Depuis 2013, les missions d'accompagnement des projets et d'instruction des demandes d'autorisation dérogatoires en cœur se sont fortement développées en volume de temps consacré et en technicité requise. Le Parc du Mercantour a en outre fait face à un afflux et une complexification des demandes du fait de la tempête Alex qui a touché le territoire le 2 octobre 2020.

Dans ce contexte, le/la chargé(e) de mission aura pour objectif de rationaliser les circuits de l'instruction (interne et externe), et de construire des outils permettant une meilleure efficacité.

Ainsi, il/elle sera chargé(e) de :

- faire aboutir la démarche de dématérialisation des procédures et des décisions pour toutes celles qui s'y prêtent, via des outils existants (demarches-simplifiees.fr, etc.)
- recenser les plateformes d'instruction utilisées par le Parc ou en cours de déploiement par les administrations (demat'urba, manifestationsportive.fr...) et s'assurer de leur appropriation par les instructeurs et les agents mobilisés
- mettre en place les outils internes permettant de faciliter l'instruction, en s'appuyant notamment sur la cartographie (mise en place de carte métier, mise à disposition des cartes enjeux pour le public, etc.), des modèles de décision et de prescription par thème et type d'enjeux environnemental ;

- rédiger des fiches de procédure pour les différents thèmes d'instruction, incluant les circuits dématérialisés
- en lien avec le dispositif évaluatif de la Charte, identifier et prioriser les réglementations dérivées du Décret restant à prendre, contribuer à l'élaboration et à la finalisation de doctrines internes présidant aux instructions concernées
- évaluer les outils de communication existants sur les sujets réglementaires (site internet, plaquettes thématiques, dépliants grand-public...) et proposer une stratégie d'amélioration que ce soit à destination de l'interne ou de l'externe

Il/elle pourra enfin apporter un appui aux instructions selon l'actualité du territoire.

Compétences requises :

Connaissances techniques :

- connaissances en évaluation des politiques publiques et un intérêt particulier pour le fonctionnement des organisations,
- réelle aisance juridique (lecture et analyse de textes juridiques), connaissance du droit de l'environnement, si possible de la réglementation des parcs nationaux ;
- connaissances et expérience en montage et suivi de projets simples ou complexes

Savoir-faire :

- savoir prendre du recul, analyser et évaluer des interactions complexes
- avoir un bon esprit de synthèse
- faire preuve de bonnes capacités à organiser son travail en mode projet et en autonomie,
- savoir définir des procédures claires et garantir leur suivi rigoureux
- être pédagogue (bonne capacité à vulgariser des sujets techniques), savoir fédérer, communiquer en public et animer des réunions (aisance à l'expression écrite et orale)
- avoir l'expérience du travail en réseau et de la concertation
- maîtriser les logiciels bureautiques classiques (open office, en particulier tableurs) et SIG
- être titulaire du permis de conduire B

Expérience :

- Expérience réussie dans la mise en place d'outils d'évaluation au sein d'un Parc national ou régional

Modalités de recrutement

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du / de la candidat(e) dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle (indice).

Les dossiers de candidature seront adressés par voie électronique **avant le 23/12/2021**. Les candidats présélectionnés sur dossier seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement organisé au siège du Parc national du Mercantour **dans la première quinzaine du mois de janvier 2022**.

Les candidatures électroniques sont à adresser à :

recrutement-pnm@mercantour-parcnational.fr

Pour tous renseignements et informations complémentaires :

Madame Sandrine GRANDFILS
Directrice-adjointe
sandrine.grandfils@mercantour-parcnational.fr

Madame Marie-Pierre EUZENOT-FÜRTHAUER
Secrétaire Générale
marie-pierre.euzenot-furthauer@mercantour-parcnational.fr

